

Commune de
Gellainville
Eure-et-Loir

7, rue de la Mairie - 28630 GELLAINVILLE - Tél : 02.37.28.69.87

Révision
du Plan Local d'Urbanisme



PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

6.2

- ▶ Prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme le 17 octobre 2022
- ▶ Arrêt du Plan Local d'Urbanisme le 2 septembre 2025
- ▶ Enquête publique
- ▶ Approbation de la révision du Plan Local d'Urbanisme



4bis rue Saint-Barthélemy - 28000 Chartres
courriel : contact@b-oya.fr
02 37 91 08 08

Vu pour être annexé à la
délégation du
conseil municipal
du 2 septembre 2025

arrêtant la révision du
plan local d'urbanisme
de la commune de Gellainville

Le Maire,

PHASE :

Arrêt

A5 - servitudes pour la pose des canalisations publiques

- * eau potable
- * assainissement

AS1 - servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre rapproché
Périmètre éloigné

EL7 - domaine d'application d'un plan d'alignement

I3 - servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz

I4 - servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques

PT1 - servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception (gérée par Intérieur)

PT2 - servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'état (gérée par France-Télécom et Intérieur)

T1 - zone ferroviaire en bordure de laquelle peuvent s'appliquer les servitudes relatives aux chemins de fer

PT3 - servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques

- limites communales

